# Conseil d'école
# Mardi 14 juin 2022

**Présents :**

**Mme Jacqueline SAUNIER**, Adjointe au Maire de Mandres-les-Roses déléguée auprès du Conseil d'École
**Mme Hélène CORDOEIRO**, Responsable du service Enfance Jeunesse et Population de la ville de Mandres-les-Roses
**Représentantes de parents d'élèves de la liste présentée par la FCPE ,** Mmes Hélène DESPRETZ, Laëtitia DENIZHAN, Céline GIRAUT, Dorothée BOYER, Véronique BARTEL, Djaouda BEAUMER, Angélique CARDOSO, Cécilia GUILLEMARD

**Enseignantes**
Mmes Magali BOUKHERS, Elisabeth CHOUATRA, Anaïs RICHARD, Coralie MOIROD, Cécile TOMAS, Stéphanie GUIMARD, Joèle PERASTE, Vanessa DEMEURE, Anassika LEMPEREUR, Mélina CHARVET, Nathalie MASSON, Justine CABOURDIN, Nathalie POPHILLAT, Nathalie BROWN
Mme Anne-Claire MANGÉ, **enseignante directrice de l'école**

**Excusés** : Mr NEIL, Inspecteur de la circonscription de Marolles-en-Brie, Céline BOELENS, Vanessa DEMEURE.
**Présidente de séance** : Anne-Claire MANGÉ
**Secrétaires de séance** : Stéphanie GUIMARD.

**Ordre du jour :**

1. **Prévisions Rentrée 2022**
2. **Coopérative**
3. **Sécurité : retour sur l'exercice de mise en sûreté**
4. **Bilan de l'année 2021 - 2022**
5. **Protocole sanitaire**

## 1. Prévisions Rentrée 2022

**Carte d'identité de l'école et prévisionnel pour la rentrée 2022-2023**

| Actuellement | Prévisions rentrée 2022 |
|---|---|
| **71 CP** | **81 CP** |
| **64 CE1** | **69 CE1** |
| **75 CE2** | **61 CE2** |
| **70 CM1** | **73 CM1** |
| **57 CM2** | **70 CM2** |
| **337** élèves pour 13 classes | **354** élèves pour 14 classes |
| **25,92** élèves (moyenne/classe) | **25,28** élèves (moyenne/classe) |

8 déménagements prévus (2 en attente)
2 départs dans le privé chez les CM2
4 inscriptions déjà effectuées à la mairie (2 CP et 2 CE2). 2 inscriptions en attente (1CP et 1 CM2)
7 élèves maintenus dans leur niveau. 1 dossier en appel.

**Structure retenue pour la rentrée 2022-2023 (sous réserve d'évolution des effectifs)**

| | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | 81 | 69 | 61 | 73 | 70 | 354 |
| CPA | 24 | | | | | 24 |
| CPB | 24 | | | | | 24 |
| CPC | 24 | | | | | 24 |
| CP-CM2 | 9 | | | | 16 | 25 |
| CE1A | | 23 | | | | 23 |
| CE1B | | 23 | | | | 23 |
| CE1C | | 23 | | | | 23 |
| CE2A | | | 27 | | | 27 |
| CE2B | | | 26 | | | 26 |
| CE2-CM1 | | | 8 | 18 | | 26 |
| CM1A | | | | 28 | | 28 |
| CM1B | | | | 27 | | 27 |
| CM2A | | | | | 27 | 27 |
| CM2B | | | | | 27 | 27 |

La demande ministérielle est de limiter les classes de CP et CE1 à 24.
Cette structure est celle qui permet d'avoir le moins de double-niveaux et d'éviter « d'éclater » les groupes d'élèves.

**Nominations des personnels**

- L'administration a réservé deux postes d'enseignants fonctionnaires stagiaires. A ce jour, nous ne connaissons pas encore les modalités d'exercice.
- Deux enseignants maître-formateurs ont été nommés sur l'école dès juin.
- Le poste correspondant à l'ouverture a été pourvu.
- Les compléments de service des maîtres formateurs seront nommés à titre provisoire.
- Un poste de maître -formateur est encore vacant.
- Le poste de direction n'est pas vacant pour le moment. Nous sommes en attente d'une décision de la DSDEN.

**Horaires**

L'école des Charmilles reprendra les horaires habituels à la rentrée 2022.

- Ouverture des portes le matin à 8h20. Fermeture à 8h30.
- Pause méridienne de 11h30 à 13h30.
- Ouverture de la grille à 13h20, les élèves montent directement en classe.
- Sortie pour tous à 16h30.
- Les sorties s'effectueront par la grille et par la porte vitrée en fonction de la localisation des salles de classe.
- Il y aura trois services de récréation, matin et après-midi. Ceux-ci seront établis lors de la pré-rentrée en fonction des effectifs des classes.

**Budget 2022**

Fonctionnement : 14 196 €, 42,00€/élève sur une base de 338 élèves, soit pour 354 élèves 40,10 € par élève. Ce budget nous permet de commander une grande partie du matériel nécessaire au fonctionnement des classes et à la mise en place des apprentissages.
Transport : 6500 € sur une base de 13 classes (500 € par classe). Ce budget permet d'envisager deux sorties dans l'année pour chacune des classes de l'école.
Projets : 6500 € sur une base de 13 classes (500 € par classe).
Le budget fonctionnant par année civile, celui de 2023 sera prévu pour 14 classes.

**Listes de fournitures 2022**

- Une grande partie du matériel nécessaire est commandé en juin par les enseignants, il reste toutefois à charge des familles le matériel individuel.
- Les listes doivent être validées par le conseil d'école, elles seront ensuite envoyées aux familles et affichées devant l'école. Elles seront également intégrées dans un livret d'accueil contenant une présentation de l'école et son fonctionnement.
- La mention « éviter les cartables à roulette » sera ajoutée à chaque liste, les enseignants ayant remarqué que ces cartables sont très lourds.

**Permanence de rentrée**

Une permanence sera sûrement assurée lundi 29 et mardi 30 août, il y a possibilité de prendre rendez-vous en adressant un mail à l'école.
Les listes de classes seront affichées le mercredi 31 août en fin d'après-midi.

Les élèves rentreront le JEUDI 1er SEPTEMBRE à 8h30 sauf les CP qui seront accueillis à partir de 9h avec leurs parents dans la cour de l'école.
**Une réunion pour les futurs CP aura lieu le mardi 28 juin à 17h30.**

## 2. Coopérative

| CHARGES | €uros | PRODUITS | €uros |
|---|---|---|---|
| Achats de produits pour cession | 4696,30€ | Ventes de produits pour cession | 6709,00 € |
| Charges des activités éducatives | 1724,57 € | Produits des activités éducatives | 0,00 € |
| Remboursement OCCE | 4 000 € | Subventions de l'Etat ou des collectivités locales | 0,00 € |
| Assurances versées | 86,75 | Subventions d'associations | 0,00 € |
| Frais bancaires | 39,60 € | Autres produits courants | 0,00 € |
| Cotisations versées à l'OCCE | 624,60 | Participations volontaires des familles | 3 115,32 € |
| Achats de biens durables | 0,00 € | Produits financiers (mutualisation) | 0,00 € |
| | | Produits exceptionnels | 7608,00 € |
| Total des charges | 11 171,82 € | Total des produits | 17 432,32€ |
| SOLDE EN DEBUT D'EXERCICE | 1188,10€ | SOLDE ACTUEL | 6 260,50 € |

**Solde en début d'exercice : 1 188,10€**

**CHARGES**
Matériel projets 1 724,57 € (dont car 871,20 €)
Achats de photos 4696,30 €
Remboursement OCCE 4 000 €
Frais de gestion de compte
13,20 €/trimestre (52,80€/an)

**PRODUITS**
**Ventes de photos 5 571,00 €**
Remboursement des frais engagés pour séjour annulé 7 608,00 €

**Solde disponible à ce jour : 6 260,50 €**

Les dépenses consistent principalement en l'achat de petit matériel et la location d'un car.
Un appel aux dons a eu lieu cette année pour anticiper les dépenses liées au transport.
Un nouvel appel aux dons aura lieu en 2022-2023.
Cette année, la possibilité de commander un cahier de vacances a été donnée aux familles. Il y a eu 64 commandes. L'école ne reçoit aucune compensation financière pour cette opération, elle est par contre bénéficiaire d'un don de livres pour la bibliothèque correspondant à 20 % du montant total des commandes. Nous attendons le retour des familles à la fin de l'année pour savoir si nous renouvellerons cette action l'année prochaine.

## 3. Sécurité

SÉCURITÉ : RETOUR D'EXPERIENCE SUR L'EXERCICE DE MISE EN SURETE

L'Académie de Créteil n'a pas donné de scénario particulier. Nous avons choisi le cas d'une tempête, ce qui reste le plus probable à Mandres les Roses:
L'exercice a été réalisé le **7 juin 2022 entre 11 heures et 11h30**.
Toutes les consignes ont été données aux enfants en amont. L'exercice est différent du PPMS Intrusion car il nécessite l'intervention de deux « chefs de zone » représentés par les enseignants des classes de CP du rez-de-chaussée.
Ceux-ci sont chargés de faire la liaison entre les autres classes et la « cellule de crise », c'est-à-dire le bureau. Ils doivent relayer les informations, apporter du matériel si besoin, évacuer les enfants qui le nécessitent.
L'exercice s'est bien déroulé, toutes les familles avaient été prévenues car il n'y avait aucune possibilité de rentrer ou de sortir de l'école pendant 30 minutes.

Un deuxième exercice incendie aura lieu fin juin, personne ne sera prévenu en amont.

## 4. Avancée des projets : rétrospective des actions menées dans l'école depuis le dernier conseil d'école.

- Participation au printemps des Poètes pour les classes de CP, CE1-CE2, CE2 : écriture de poèmes, illustrations sous forme de land'art et participation à la lecture le 20 mars.
- Ateliers avec la Maison de la Nature pour les classes de CP.
- Démonstration et ateliers de double-dutch par les champions du monde pour les classes de CE1, CE1-CE2 et CE2.

- Visite de l'exposition Mandr'Art par les CP, les CE1-CE2, les CM1, le CM1-CM2 et les CM2.
- Participation des CM2 à la commémoration de la déportation au square des Justes parmi les nations.
- Fête du 100ème jour d'école dans les classes de CP
- Jeux du Val de Marne : Scola'hand pour toutes les classes de CM, Tous au bal pour les classes de CP, Hip-hop pour les CE1-CE2 et les CE2.
- Sortie au zoo d'Attilly pour les classes de CP
- Sortie à France Miniature pour les CE1-CE2 et les CE2 (aboutissement du projet Tour de France)
- Exposition « Anne Franck, une histoire d'aujourd'hui » pour les CM2, en partnariat avec la ligue de l'Enseignement.
- Exposition Le Petit Prince pour les CM1 au musée des arts décoratifs
- Visite du musée de la Grande Guerre de Meaux pour les CM2.
- Enregistrement d'une chanson et d'un clip vidéo avec le GPSEA dans les classes de CE1-CE2 et CE2.
- Participation à la Journée Olympique du 23 juin pour les CE1, Les CM1, le CM1-CM2 et les CM2 en partenariat avec le CNOSF.
- La remise des livres pour les CM2 aura lieu le 25 juin devant la salle d'Orléans.

5. **Protocole sanitaire**

Le dernier protocole date du 12 mai 2022.
Depuis le 14 mars 2022, le protocole sanitaire passera au niveau 1 / niveau vert pour l'ensemble des écoles et établissements scolaires du territoire national. :
Ce passage au niveau 1 implique notamment :

- La fin de l'obligation de la limitation du brassage entre groupes d'élèves ;
- La fin des restrictions pour la pratique des activités physiques et sportives ;
- Les mesures relatives au lavage des mains, à l'aération et à la désinfection des surfaces sont quant à elles maintenues.

Le passage au niveau 1 implique également la fin de l'obligation du port du masque en intérieur pour les élèves de l'école élémentaire.
Les sorties scolaires sans hébergement (théâtre, musée, cinéma …) et voyages scolaires avec nuitée(s) sont autorisés. Ils doivent être organisés dans le strict respect des conditions sanitaires et de sécurité.
https://www.education.gouv.fr/covid-19-questions-reponses

Les parents élus demandent pourquoi les groupes sont encore séparés sur le temps de cantine. La mairie indique que ce sera ainsi jusqu'à la fin de l'année scolaire, les groupes et les animations ayant déjà été planifiés.
L'équipe enseignante souligne qu'il est très facile de travailler avec l'équipe d'animation, celle-ci étant très disponible. Les informations nécessaires concernant les enfants sont toujours transmises aux enseignants lors de la reprise des cours.

**Remerciements aux participants à ce troisième Conseil d'École. L'équipe enseignante remercie les familles pour leur grande disponibilité pendant cette année scolaire.**

**À 19h45 h, l'ordre du jour est écoulé et la séance est levée.**

Compte-rendu rédigé par Anne-Claire MANGÉ directrice de l'école
à partir des notes prises par Stéphanie GUIMARD

La directrice de l'école

École Élémentaire d'Application
LES CHARMILLES
1 RUE DE ROCHOPT
94520 MANDRES LES ROSES
01 45 98 82 21
ce.0940679C@ac-creteil.fr

Anne-Claire MANGÉ

Représentant élu de la
liste FCPE